Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL DE LA MARE AU DIABLE sur la commune principale de l'AIOT 14 Route de la Mare au Diable 36230 Mers-sur-Indre.

La référence de votre dossier est A-4-38K5J9W3R et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/04/2024 à 08h27 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration de modification

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

• En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

Personne morale

N° SIRET 82944287000012

Raison sociale DE LA MARE AU DIABLE

Forme juridique Exploitation agricole à responsabilité limitée

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

14 ROUTE DE LA MARE AU DIABLE

36230 MERS SUR INDRE

Signataire

Qualité : Exploitant

Référent

Fonction : **Exploitant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : EARL DE LA MARE AU DIABLE

Description des activités :

L'EARL DE LA MARE AU DIABLE est une exploitation agricole située sur la commune de MERS SUR INDRE. Monsieur REBILLAT Bruno est seul associé exploitant sur l'exploitation. Cette dernière comprend un atelier bovin viande composé de 92 vaches allaitantes. L'exploitation est déjà connue des installations classées pour la protection de l'environnement pour un stockage fourrages. L'exploitation avait à l'époque pour dénomination GAEC DE LA MARE AU DIABLE (avec le même numéro siret). Après le projet de construction d'un nouveau hangar pour le stockage de fourrages, la capacité totale de stockage sera de 5808 m3.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 14 Route de la Mare au Diable 36230 Mers-sur-Indre

X:612934

Y:6620321

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Construction d'un hangar de 22m de largeur et 36m de longueur pour le stockage de 3000 m3 de fourrages nécessaire à l'alimentation des animaux de l'exploitation.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 5808 m3	Volume présent 3000 m3	DC

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.